

**Communiqué des Maires
d'Antananarivo, Bangui, Brazzaville, Douala,
Kinshasa, Libreville et Nouakchott relatif à la
continuité de la coopération Burkina Faso – AIMF**

14 août 2025

C'est avec attention et regret que nous avons appris la décision des autorités burkinabè de demander aux villes membres de l'Association Internationale des Maires Francophones de se retirer de l'organisation au motif qu'elle est une instance de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), alors qu'aucun lien de subordination n'est établi.

En tant que maires et leaders régionaux africains, membres du Bureau de l'AIMF, nous souhaitons préciser que l'AIMF est une organisation totalement libre et apolitique dont le seul but est de réunir les maires autour des enjeux de développement local pour le seul bénéfice des populations. D'ailleurs le Bureau exécutif de l'AIMF, composé de 28 élus, est très majoritairement composé d'Africains.

L'action de l'AIMF avec les villes du Burkina Faso concerne la lutte contre le changement climatique et l'adaptation des territoires locaux aux dérèglements climatiques avec la mise en place de la ceinture verte de Ouagadougou par exemple, qui protège la ville et offre des terres cultivables aux habitants et en particulier aux femmes. L'AIMF n'est mobilisée qu'à la demande et en accord total avec les villes bénéficiaires, que ce soit dans le domaine de l'assainissement, de la santé, de l'accompagnement des femmes et des jeunes vers plus d'autonomie, d'accès à l'eau potable ou du soutien à l'agriculture.

Les ressources financières de l'AIMF sont diversifiées. Elles proviennent des cotisations des villes membres à travers le monde et donc les villes africaines y contribuent, mais aussi d'autres partenaires (France, Wallonie, Canada, Québec, Cameroun, Côte d'Ivoire, Union européenne, GIZ, Fondation Gates...). Toutefois, l'Association respecte les choix diplomatiques opérés par les autorités nationales, c'est pourquoi les projets conduits au Burkina Faso ne reçoivent aucun financement de l'Etat français.

Priver les villes burkinabè de ce soutien considérable ne sera préjudiciable que pour les populations locales et leurs territoires. Nous appelons respectueusement les autorités burkinabè à reconstruire leur position, dans l'intérêt des populations locales qui bénéficient directement de ce soutien. Nous réaffirmons notre disponibilité à engager un dialogue transparent et constructif, et à présenter concrètement les retombées positives de cette coopération.

L'AIMF demeure avant tout un levier de coopération entre collectivités locales, un acteur du développement solidaire, et une plateforme de confiance entre élus du monde entier. Elle se veut un opérateur de développement pour améliorer les conditions de vie des populations.

Villes signataires :

Mme Harilala Ramanantsoa, Maire d'Antananarivo,

M. Emile-Gros-Raymond Nakombo, Président de la Délégation spéciale de Bangui,

M. Dieudonné Bantsimba, Président du Conseil départemental et municipal, Député-Maire de Brazzaville,

M. Roger Victor Mbassa Ndine, Maire de Douala,

M. Daniel Bumba Lubaki, Gouverneur de Kinshasa,

M. Adrien Nguema Mba, Délégué spécial en charge de la gestion de la commune de Libreville,

Mme Fatimetou Abdel Malick, Présidente du Conseil régional de Nouakchott.

[Tapez ici]